

POURQUOI ADOPTER LE GESTE RECYCLAGE ?

Vous triez naturellement les déchets ménagers, les piles... Adoptez aussi le geste recyclage des lampes à économie d'énergie !

EN RECYCLANT VOS LAMPES USAGÉES, VOUS FAITES UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...



Le mercure représente 0,005% du poids des lampes. Sa récupération contribue à la réduction du risque de pollution.



Des ressources naturelles préservées : 93% du poids des lampes sont recyclés en vue de la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, papier de verre, canettes...).



La fabrication du verre à partir de matériau recyclé consomme moins d'énergie que sa fabrication à partir de sable.

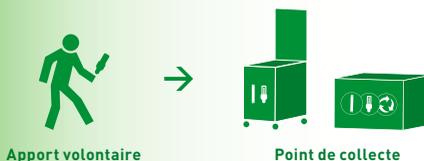
... ET VOUS RESPECTEZ LA LOI !



Les particuliers, comme les professionnels, sont tenus de faire recycler leurs lampes usagées.

QUE DEVIENNENT VOS LAMPES USAGÉES ?

1 ÈRE ÉTAPE LA COLLECTE SÉLECTIVE



Vous rapportez vos lampes en magasin ou dans une déchèterie participante (liste sur www.malampe.org).

2 ÈME ÉTAPE ENLÈVEMENT, TRANSPORT, RECYCLAGE



Les lampes collectées sont enlevées et recyclées par Récyllum. Ces différentes étapes sont financées par l'Éco-contribution, payée lors de l'achat d'une lampe neuve.

QUI EST RÉCYLLUM ?

L'éco-organisme à but non lucratif agréé par les pouvoirs publics pour remplir une mission d'intérêt général : organiser la collecte et le recyclage des lampes usagées et promouvoir la filière.

N°Azur 0810 001 777

PRIX APPEL LOCAL

Adoptez le geste Recyclage

Les lampes ne se jettent plus. Elles se recyclent !



isobar ecob - RCS Paris B 482 323 946 - Avril 2008 - www.recyllum.fr

recyllum
ingénierie de la lumière

L'ÉCO-ORGANISME AGRÉÉ POUR LES LAMPES USAGÉES

QUELLES LAMPES SE RECYCLENT ?

Pour les trier sans vous tromper, apprenez à les reconnaître !

LES LAMPES CONCERNÉES



Faciles à reconnaître, elles portent ce symbole.



LAMPES FLUO-COMPACTES (BASSE CONSOMMATION)

LAMPE À LED

TUBE FLUORESCENT (NÉON)

CONTINUEZ DE JETER À LA POUBELLE LES AMPOULES TRADITIONNELLES



INCANDESCENCE



HALOGÈNE

QUE FAIRE DE VOS LAMPES USAGÉES ?

1 ÈRE SOLUTION RAPORTEZ-LES EN MAGASIN



Votre revendeur a l'obligation de reprendre votre lampe usagée quand vous en rachetez une : **c'est le "1 pour 1"**. Des meubles de collecte sont en libre service dans certains magasins.

2 ÈME SOLUTION DÉPOSEZ-LES EN DÉCHÈTERIE



De nombreuses collectivités locales mettent en place la collecte des lampes dans leurs déchèteries : déposez vos lampes en même temps que d'autres déchets.

3 ÈME SOLUTION CONFIEZ-LES À VOTRE ÉLECTRICIEN *



Demandez-lui de prendre en charge vos lampes usagées lors de sa venue.

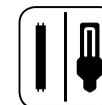
* Dans la limite du "1 pour 1".

POUR SAVOIR OÙ DÉPOSER VOS LAMPES : WWW.MALAMPE.ORG



Un système de géolocalisation vous est proposé pour connaître les points de collecte les plus proches (magasins, déchèteries participantes).

LES CONSIGNES DE TRI



Triez séparément les tubes et les lampes



TUBES NON CASSÉS



LAMPES NON CASSÉES

Déposez-les sans les casser



SANS VERRE



SANS EMBALLAGE



SANS DÉCHET

Déposez-les sans autre déchet